

Qu'est-ce que l'architecture ?

Yves Michaud
Paris, Gallimard, « Folio inédit essais », 2024, 418 p.

L'architecture semble constamment valorisée... surtout par des images époustouflantes. Peu d'auteurs donnent à chacune et chacun les moyens d'en saisir la nature, la fonction, les exigences. Le philosophe Yves Michaud contribue à permettre au plus grand nombre de se demander quels sont les concepts qui commandent notre « appréhension pratique aussi bien que théorique » de l'architecture.

Il organise son enquête à partir de considérations philosophiques et d'une approche conceptuelle de cet art. Discrètement, il se sert d'éléments puisés dans les philosophies d'Aristote (la cause finale, la cause efficiente, la cause formelle) et de Kant (le temps, l'espace), dans les grands traités d'architecture (de Vitruve à Le Corbusier, Bernard Tschumi et Rem Koolhaas) et les différentes approches sociologiques, anthropologiques ou juridiques.

Il élabore de cette manière une table des catégories propres à aider à voir l'architecture, qui suggère un long travail d'analyse des bâtis de toutes sortes : le temps, la situation, l'utilité, le projet, le dessin, le matériau, la forme, la structure, l'espace, l'ornement, le symbole, la beauté. Chacun de ces termes se présente à l'analyse à partir de réfé-

rences à des édifices, à des théoriciens, à des considérations qui le font varier.

Par exemple, si le temps, fonction de l'architecture, est la première catégorie traitée, ce n'est pas sans faire remarquer d'emblée que si l'architecture est quelque chose de physique, elle peut ne plus exister (ruine, destruction), ne pas exister (projet) et n'exister jamais, soit parce que les projets sont abandonnés avant construction, soit parce que l'architecte (ou quelqu'un d'autre) peut imaginer des bâtis sans volonté de les réaliser (esquisses de réflexion). D'ailleurs, il existe des édifices dans des romans qui épousent davantage la logique du texte qu'une réalité quelconque. Au demeurant, l'architecture est aussi un objet d'école destiné à la configuration d'une maquette, vouée d'abord à la formation du regard. Des objets architecturaux particuliers peuvent avoir le même destin. Par exemple, le Rubik's Cube a été pensé et réalisé par un architecte qui voulait obliger ses étudiants à penser dans plusieurs dimensions.

Ainsi en va-t-il du déploiement de chacune des catégories. Des déploiements à lire de près et à utiliser en se promenant. La vertu pédagogique de cet ouvrage est ainsi de susciter des mises en ordre/désordre des idées autour de l'architecture et d'encourager à suivre des enseignements sur cet objet, en élargissant nettement les approches un peu trop banales de cette activité.

Christian Ruby



Ambroise Croizat
Justice sociale et humanisme en héritage

Emmanuel Defouloy
Lille, Geai Bleu, 2025

La biographie d'un aïeul, qu'on l'ait connu ou non, est un art délicat. Elle oblige à mobiliser des sources proches et rares, des romans familiaux, la réunion de témoignages, à s'en départir aussi ou, mieux, les embrasser avec des travaux historiques. Exposer sans détour le projet et ses embûches est le meilleur chemin, celui qu'emprunte Emmanuel Defouloy à propos d'Ambroise Croizat, un grand-père qu'il n'a pas connu. Un chemin rouvert récemment par Gilles Perret avec le film documentaire *La Sociale* (2016).

Un dessein : rappeler

C'est un chemin de mémoire consacré à empêcher l'oubli, non d'un grand-père, mais d'un père, le père de la Sécu, à empêcher l'oubli même de la Sécu, signe que les vies s'en sont tant imprégnées, de la naissance à la mort, du travail (et ses accidents) aux retraites, de la maladie à la santé. Cette présence qui absente son fondateur est un signe inquiétant qui dépasse et justifie pleinement ce retour à l'histoire.

Un destin : la défense du travail et une « sécurité humaine globale »

Sans prétendre résumer les contours d'une vie tout entière dédiée à la dignité humaine, au travail, à l'émancipation qu'il peut permettre, et aux nécessaires institutions d'une démocratie sociale, quelques jalons : Savoyard né avec le siècle, Ambroise Croizat est fils de syndicaliste CGT, ajusteur, métallo à 15 ans, engagé avant sa majorité à la SFIO avant de rejoindre le Parti communiste après le congrès de Tours, dirigeant de la fédération CGTU de la métallurgie à moins de 30 ans, député de Paris avec le Front populaire, avant d'être arrêté par

l'occupant nazi en 1939 et détenu à Alger jusqu'à la Libération ; participant aux travaux de l'Assemblée consultative provisoire (ACP) dès 1945, il est le premier ministre communiste, ministre du Travail dans le Gouvernement provisoire de la République, puis du Travail et de la Sécurité sociale en 1946.

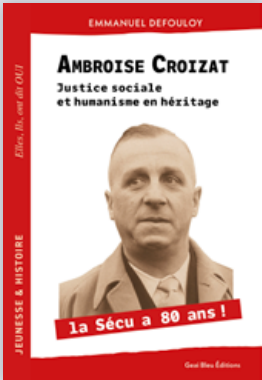
Un dessein : la Sécu et plus encore

Cinq mois pour quatre lois fondatrices : instauration de la généralisation de la Sécurité sociale en un régime unique, intégration des prestations familiales, création de l'assurance vieillesse, protection contre les accidents du travail. C'est-à-dire la couverture de quatre risques sociaux gérée par les acteurs sociaux selon une logique inédite de contribution redistributive. La réalisation de ce plan, menée avec Laroque, son directeur de cabinet, ne se fait pas sans luttes ni résistances. Elle se double du pan législatif de la démocratie sociale dans l'entreprise (comités d'entreprise, délégués du personnel, santé au travail, début d'égalité salariale).

Effacé ? Gommé ? Biffé ? Ignoré ? Plus sûre : une inquiétante occultation

L'œuvre est considérable, son ouvrier est effacé des mémoires. Seuls de rares noms de rues ou de places laissent des traces d'un passage oublié, passage célébré pourtant par une foule aussi nombreuse à ses obsèques qu'à celles de Victor Hugo. C'est en 1951, la tâche est accomplie. Au-delà d'une vie de convictions et de résolutions dont la mise en œuvre est bien détaillée, l'auteur laisse comprendre que se joue par l'oubli l'occultation des fondements d'un système social spécifique et puissant, mais depuis un moment harcelé, dénigré, attaqué.

À lire, pour ne surtout pas oublier !



P.C.

Brève histoire de la concentration dans le monde du livre

Jean-Yves Mollier
Montreuil, Libertalia, 2024, 198 p.



À bas bruit, les entrepreneurs idéologues de la droite extrême taillent leur route et construisent des empires leur donnant les clés du pouvoir symbolique. En 2024, Jean-Yves Mollier, historien spécialiste de l'édition et du monde du livre, a fait paraître dans une version mise à jour son ouvrage publié deux ans plus tôt, l'actualité fraîche lui donnant raison et exigeant qu'il lance avec encore plus de clarté son cri d'alarme. Pour lui, « l'époque semble plus proche des années 1930 et de la montée des totalitarismes que des années 1960-1980 ».

En retraçant les histoires croisées des principaux groupes de l'édition française, Hachette, Editis, Gallimard et Média-Participations, l'auteur montre de façon criante la collusion entre politique et monde des affaires, mais également que les conglomerats médiatiques et éditoriaux répondent moins à des enjeux économiques qu'idéologiques. L'histoire très récente du rachat du groupe Hachette (dirigé par Arnaud Lagardère) par son principal concurrent Editis (appartenant à Vincent Bolloré), lui-même racheté par un milliardaire (Daniel Kretinsky) propriétaire de 25 % du groupe Fnac, est un douteux *replay* du rachat de Vivendi (devenu Editis)

par Hachette il y a vingt ans. Certes, depuis le ^{xix}^e siècle l'édition se construit par un jeu de concentration tout autant horizontale (rachat de marques éditoriales) que verticale (rachat des autres maillons de la chaîne, diffusion-distribution et points de vente). Mais la constitution à partir des années 1970-1980 de conglomerats internationaux a produit ce qu'André Schiffrin décrivait très bien dès 1999 dans son fameux ouvrage *L'Édition sans éditeurs* : un irrémédiable fossé entre les dirigeants, issus de parcours financiers, et le livre, qui doit principalement servir leurs intérêts personnels.

Si l'auteur est si pessimiste quant à notre époque, c'est parce que ces jeux de chaises musicales à géométrie rendue variable par l'intervention de la Commission européenne servent surtout aux nouveaux maîtres, qui peuvent ainsi se doter d'outils de contrôle de la pensée. Vincent Bolloré, comme Rémy Montagne avant lui, ou Pierre-Édouard Stérin, qui lui aussi tente de mettre le pied dans la porte, sont en mission, et leurs entreprises servent leur idéologie. Les exemples sont plus criants et visibles dans la presse, mais ils sont tout autant à l'œuvre dans le microcosme de l'édition, où l'on débarque des éditeurs trop à gauche (Hugues Jallon au Seuil) ou simplement résistants (Isabelle Saporta chez Fayard). Un mouvement profond et discret, soutenu par de puissants moyens financiers, qu'il s'agit de repérer pour tenter de s'en défendre.

Mathilde Rimaud

Cinéma politiques, lecture esthétique
Cinq thèses sur l'engagement des films

Raphaël Jaudon
Grenoble, UGA, 2024, 282 p.

« Un festival au palmarès très politique », titrait, comme pour de précédentes éditions, *Le Monde* le 27 mai dernier à propos du festival de Cannes, reproduisant une formule omniprésente dans les multiples discours sur l'art : sa dimension politique. Bien qu'il soit centré sur l'analyse filmique, cet ouvrage peut être lu avec un point de vue élargi à d'autres arts et réussit à être à la fois très précis sur le plan épistémologique et très accessible pour un lectorat non spécialiste.

Raphaël Jaudon, maître de conférences en études cinématographiques à l'université de Caen, propose une lecture esthétique de l'engagement des films, qui témoigne d'une grande capacité à vulgariser des théories complexes et à stimuler la réflexion du lecteur. Le tour de table des auteurs et intellectuels convoqués est suffisamment vaste pour embrasser un sujet qui ne l'est pas moins, et les exemples d'analyses de films, pourtant très résumés, sont intéressants et soigneusement variés. Première évidence : l'idée que le cinéma serait par nature politique, quelles que soient ses occurrences concrètes. Deuxième évidence, plus ou moins contradictoire avec la première : le cinéma politique serait réservé à une catégorie particulière de films, en excluant d'autres.

Une des difficultés du sujet traité provient de l'usage flou d'un terme éminemment polysémique : « politique ». Certes, « le

cinéma vient cristalliser une série d'attentes » (p. 9) vis-à-vis du politique, du côté de la théorie aussi bien que de la pratique. Raphaël Jaudon interroge donc simultanément « la place qu'occupe la politique dans la théorie du cinéma et, réciproquement, la place que le cinéma peut espérer occuper au sein des savoirs sur la politique » (p. 10), ainsi que les impacts politiques que les œuvres peuvent (rarement) avoir, par exemple en suscitant des avancées dans le domaine législatif ou dans la mise en place de dispositifs publics de soutien dans divers domaines. Plus qu'aux impacts, dont il souligne les limites, l'auteur s'intéresse aux échanges et enrichissements mutuels entre cinéma et politique. Autrement dit, « le cinéma reconfigure la société autant qu'il la représente » (p. 10). Certes, il touche à la politique de différentes façons, mais surtout il « altère notre rapport à la politique » (p. 10) en produisant une pensée du dehors, « une pensée marginale à



partir de laquelle un autre regard devient possible » (p. 18). L'ouvrage est construit autour de cinq thèses, chacune faisant l'objet d'un examen critique. La première affirme que « ce n'est pas le film qui est politique, mais la lecture qui en est faite », une des conséquences étant qu'il n'y a pas de typologie possible des films dits politiques. Une partie des difficultés relevées dans cette première thèse provient du fait que le social et le politique sont souvent confondus sous le paradigme plus large de l'engagement filmique. Elle permet cependant d'aboutir à l'idée, empruntée au philosophe Louis Marin, que recevoir et interpréter un film, c'est « d'abord reconnaître une structure de signifiante » (p. 36) par un regard, qui n'est jamais neutre. Dans cette première thèse, les trois lectures politiques du cinéma, qui constituent, par leur exposé et leur mise en critique, un des fils directeurs de l'ouvrage, sont : la lecture tautologique (où la politique est représentée à l'écran), la lecture généalogique (où la dimension politique est liée au parcours et aux engagements de l'auteur) et la lecture analogique (où politique et cinéma, sans lien apparent de leurs champs d'activité, sont structurés selon les mêmes règles) – conceptions dont à chaque fois l'auteur explique les enjeux et les limites.

Dans la deuxième thèse (« toute politique a son esthétique »), il est, entre autres, question du partage du sensible, à partir notamment d'une lecture fine de Jacques Rancière. La troisième thèse est particulièrement stimulante car elle renvoie à la capacité de problématisation de la création artistique : « le cinéma et la politique se posent mutuellement des problèmes ». Dans la quatrième, « le film comme action », l'auteur pose la question de l'efficacité politique des films, c'est-à-dire de leur capacité à agir concrètement sur le monde. Enfin, la cinquième (« le cinéma politique n'existe pas ») tente de dépasser les nombreuses catégorisations et tensions dont l'ouvrage est émaillé, en affirmant que l'art n'est pas politique mais traversé « en certains points par des logiques sensibles qui touchent à la politique » (p. 256).

On sort instruit de cette lecture, débarrassé d'un certain nombre d'idées préconçues, et désireux d'adhérer à cette proposition finale : « le cinéma n'est pas seulement une représentation du monde, mais une manière de le pratiquer » (p. 278).

Marie-Christine Bordeaux

REMERCIEMENTS

Grand merci aux partenaires de NECTART :
– les Assises européennes de l'EAC, pour l'achat d'encart publicitaire,
– la FAMDT et le festival Les Suds, pour l'achat d'encart publicitaire.

Remerciements pour leur aide dans la conception et la réalisation de cette revue :
L'ensemble des membres du comité éditorial, l'illustratrice et les auteur-e-s. Merci particulier à Philippe Teillet, qui a réalisé le grand entretien de ce numéro ; à Matthieu Barreira, Aurélie Hannedouche et l'équipe du SMA, qui ont mis à disposition pour publication la cartographie sur les musiques actuelles. Merci aux photographes et aux structures qui les ont rémunérés le cas échéant. Merci à Marie-Laurence Sarret et Alexandra Pourcellié.

La revue bénéficie d'une aide de la Région Occitanie, de la Drac Occitanie et du Centre national du livre (CNL), dans le cadre du contrat de filière mis en place par Occitanie Livre & Lecture. Elle bénéficie d'une aide à la création (pour les revues) du CNL, d'une aide au fonctionnement et à l'investissement du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

POUR LA PRATIQUE DE L'ÉCRITURE INCLUSIVE

Aux éditions de l'Attribut et dans nos revues, nous sommes favorables à l'emploi de l'écriture inclusive et au principe fondamental qu'elle sous-tend : rétablir l'égalité de représentation femmes/hommes dans la langue française, construite à partir d'un usage injustement favorable au masculin.

C'est pourquoi nous recourons dès que possible à des termes épiciques (droits humains plutôt que droits de l'homme), à la féminisation de mots exclusivement masculins (autrice ou auteure au lieu d'auteur), à la pratique double genrée (spectatrices et spectateurs plutôt que le masculin pluriel), à l'accord des fonctions et métiers selon le sexe (madame la ministre, docteure, maîtresse de conférences...).

En revanche, pour un meilleur confort de lecture, nous avons décidé de ne pas utiliser le point médian, qui se lit facilement dans un texte court comme un courriel mais qui heurte trop la lecture dans un long texte ou toute une publication.

Cartographie des dix plus importants opérateurs privés dans la chaîne de valeur des musiques actuelles en France

En partenariat avec le Syndicat des musiques actuelles (SMA), à l'origine de cette initiative avec son concepteur, Matthieu Barreira, NECTART avait publié en juin 2020, dans son n° 11, la première version de la cartographie du poids de six des plus importants opérateurs privés dans la chaîne de valeur des musiques actuelles en France. Nous continuons à soutenir ce remarquable travail de veille et d'alerte en publiant (pages suivantes) la mise à jour effectuée par le chercheur en mai 2025.

Quatre nouveaux opérateurs

Ils sont désormais dix grands groupes à être recensés. En rouge apparaissent les changements : nouveaux acteurs notables, nouveaux liens commerciaux, rachats ou dissolutions¹. Jean-Michel Baylet, Daniel Kretinsky, Klaus-Peter Schulenberg et Bernard Arnault sont les quatre principaux nouveaux arrivants dans le paysage musical français.

Jean-Michel Baylet possède 68 % du groupe La Dépêche. Il a fait son entrée récente dans le secteur de la musique via l'acquisition de plusieurs festivals², en complément de son activité médiatique, toujours dans le Sud-Ouest de la France. Le groupe a en outre nouvellement acquis 5 % de Digital Century (*Konbini*, *Herstory*, *Le Gorafi*)³.

Daniel Kretinsky, actionnaire majoritaire de Fnac et Darty⁴, détient

également 35 % de France Billet, l'une des principales sociétés de billetterie. Il a investi 5 % dans le groupe TF1 et est actionnaire à 50 % de Czech Media Invest. Il a racheté le groupe Edis lors de sa revente par Vincent Bolloré après l'acquisition par celui-ci du groupe Hachette⁵. Il va reprendre le canal 18 de la TNT suite à la fermeture de C8 et NRJ12, avec une chaîne appelée T18⁶.

Klaus-Peter Schulenberg est directeur général et actionnaire majoritaire de CTS Eventim, société actionnaire majoritaire de France Billet⁷, qui détient également Garorock et plus de 40 festivals live en Europe (Greenfield en Suisse, Nova Rock en Autriche...)⁸.

Bernard Arnault détient à 47 % le groupe LVMH (il en est l'actionnaire majoritaire) et la Fondation Louis Vuitton. Il est arrivé dans le secteur musical en acquérant une partie de Lagardère⁹. Il possède ainsi les médias